



Contrat d'Engagement
 PRODUCTEUR - AMAPIEN

Certipaq jusqu'au 31/03/2021

Huiles

2^{ème} semestre 2020

Le Producteur :

Thierry GARDON
 La Ferme de Fontrubleau
 Lucé - 42260 CREMEAUX
lafermedefontrubleau@gmail.com

L'Amapien :

Nom Prénom :

Adresse :

Tél :

E-mail :

Le Référent : Michel d'Agostino - 06 77 65 21 16 - michelagnesdago@yahoo.fr

Contenu du contrat :

- Le producteur mentionné s'engage à produire dans le respect de la Charte des AMAP et du cahier des charges de l'Agriculture Biologique, à apporter ses produits sur le lieu de distribution indiqué, au jour convenu.
- Le présent contrat est passé pour la fourniture d'huiles.
- Il est établi pour une durée de 6 mois, entre l'amapien et le producteur.

Termes du contrat :

1) La livraison

- Les livraisons ont lieu le troisième vendredi de chaque mois de 18h30 à 19h30 dans l'ancienne salle de judo située à côté de la bibliothèque municipale.

2) Les modalités de paiement

Les produits sont payables à l'avance. Le paiement sera effectué par chèques au nom du producteur, collecté par le référent lors de la signature du présent contrat, remis au producteur.

3) Le renouvellement des contrats

- Les contrats seront renouvelés 3 semaines avant la nouvelle période de livraison. Tout contrat qui ne sera pas renouvelé à temps ne pourra être validé.

4) La commande

Produits		Prix/kg	17/07	21/08	18/09	16/10	20/11	18/12	Montant
Huile de Colza	Bouteille de 1L	7,00 €							
	Bouteille de 50cl	5,00 €							
Huile de Tournesol	Bidon de 5L	27,00 €							
	Bouteille de 1L	6,00 €							
	Bouteille de 50cl	4,00 €							
Huile de Cameline	Bouteille de 25cl	6,20 €							
Montant Total :									

Reçu le chèque de préfinancement deeuros

Etabli en trois exemplaires leà.....

Signatures :

Producteur :

Amapien :